

# Charente-Maritime : le glacier L'Angély à la conquête des sommets

Par Philippe Ménard (SUD-OUEST) Publié le 23/01/2021 à 11h42 Mis à jour à 11h51 Crédit photo : PH. M.



L'entreprise compte 36 salariés. Elle espère passer à 120 en l'espace de cinq ans. ©

**L'entreprise de Fontcouverte veut tripler son effectif en ouvrant des boutiques. Elle investit 3 M€ dans une extension de son site de production.**

Une première boutique ouvrira à Royan, dans le quartier de Pontailac, en avril ; la deuxième, rue Sainte-Catherine à Bordeaux, en mai ; la troisième, à La Rochelle, en juin. L'Angély prospecte aussi du côté du Sacré-Cœur, à Paris. D'ici cinq ans, le maître artisan glacier de Fontcouverte espère alimenter un réseau de 50 boutiques, comme autant de petits drapeaux aux couleurs de la marque. Quinze gérées en direct, sur les principaux points touristiques de France. Et 35 sous forme de franchises. Aujourd'hui, une dizaine de commerces utilisent ses glaces, mais sous un autre nom. Demain, ils auront le choix entre intégrer ce réseau ou changer de fournisseur. Pour le directeur, Denis Lavaud, ces boutiques constituent le meilleur ambassadeur de la marque. « Nos ventes passent aujourd'hui à 96 % par la grande distribution, le reste par les glaciers en direct. L'objectif est d'arriver à 75/25. »

## Plus 11 % malgré le Covid

Le Covid n'a que modérément refroidi ses ambitions. « En 2020, on avait prévu une croissance de l'activité de 15 %, on a quand même fait +11 %. En restant chez eux, les gens ont pas mal consommé. » Un bémol : le lancement des cônes prêts à consommer, au printemps, est tombé à l'eau. Les commerciaux n'ont pas pu aller les défendre. Tans pis : les cônes repartent à l'assaut en 2021, l'année du 25e anniversaire de L'Angély.

## ***"On fait 0,5 % à l'export, on ne peut que progresser"***

Denis Lavaud a dû se battre pour imposer sa vision : produire une grosse quantité en préservant une approche artisanale et en excluant tout colorant, conservateur et arôme artificiel. D'abord basé dans sa ville natale de Saint-Jean-d'Angély, il s'est installé dans une zone d'activité de Fontcouverte, près de Saintes, dans les locaux d'un ancien boulanger industriel, en 2001. « L'activité a vraiment décollé il y a six ans, quand des reportages nous ont été consacrés sur France 2 et dans "Capital", sur M6. Depuis, on a triplé le chiffre d'affaires. »

## **Pasteurisation et tunnel azote**

En 2020, L'Angély a doublé Carte d'or pour devenir le deuxième plus gros fabricant de bâches glacées : 500 000, sur un total de 5 millions écoulées en France. Objectif pour 2021 : 700 000. La marque revendique aussi 8 % du marché des bacs de glace. Les 1 400 m<sup>2</sup> de locaux étaient devenus trop étroits. L'Angély va investir 3 millions d'euros dans un réaménagement et une extension de 1 000 m<sup>2</sup>. Le patron décrit :

*On va installer une deuxième ligne. L'une sera dédiée aux bacs, l'autre aux produits individuels, pots, cônes, etc. On va aussi améliorer le processus de production, avec une ligne de pasteurisation et un tunnel azote, qui permet de retirer tout ce qui est fréon, un gaz réfrigérant. C'est plus cher mais plus sain. On met aussi en place un groupe froid mécanique au CO2"*

L'Angély emploie aujourd'hui 36 personnes. Avec l'automatisation, l'effectif va rester sensiblement identique à la production. Mais la société veut passer de 8 à 20 commerciaux. Avec les boutiques, Denis Lavaud vise 120 salariés d'ici cinq ans. Et il voit encore plus haut. « Mon rêve, mon projet depuis vingt ans, c'est de me poser sur un banc à Tokyo et de voir passer quelqu'un avec un sac "L'Angély". On fait 0,5 % à l'export, on ne peut que progresser. On va faire comme en France : installer des comptoirs, pour "coloniser" les marchés. »

Le glacier a encore des sommets à conquérir.

## **Le plan de relance injecte 460 000 euros**



Denis Lavaud a fait visiter son entreprise au préfet, mercredi © Crédit photo : PH. M.

Le préfet de la Charente-Maritime, Nicolas Basselier, est venu en personne apporter un gros chèque à Denis Lavaud, mercredi dernier. Une somme de 460 000 euros, versée par l'État dans le cadre du plan de relance. « Il y a une enveloppe de 650 millions d'euros à distribuer au niveau national, via des appels à projets. En Nouvelle-Aquitaine, douze entreprises ont été retenues, dont deux en Charente-Maritime », rappelle-t-il.

Le soutien à L'Angély porte sur le réaménagement et l'extension du site de production de Fontcouverte, pour un total de 3 millions d'euros. Nicolas Basselier a pris le temps d'en découvrir les rouages, en compagnie du maire de la commune, Francis Grellier, et de la sous-préfète de Saintes, Adeline Bard. Le préfet compte bien aller rendre visite à l'autre lauréat, Weralit, spécialiste de la fabrication de plateau de table en bois, basé à Rochefort.

## **La cause des artisans**

Denis Lavaud a salué ce gros coup de pouce, comme il retient les précédentes aides publiques dont son entreprise a bénéficié. Tout comme il n'oublie pas ceux qui lui ont mis des bâtons (mais pas de glace) dans les roues au démarrage.

Le fondateur en a profité pour défendre la cause des artisans. « Nos principaux concurrents, ce sont Carte d'or et Nestlé. Il faudrait qu'avec les autres artisans, on se mette ensemble sous une marque "ombrelle", pour être plus fort. Les consommateurs recherchent des produits comme les nôtres. Moi, ça ne m'intéresse pas de faire une usine de 10 000 m<sup>2</sup>. Je cherche une aventure. »